



Vincent COTARD mène désormais NèreS (Ex Afipa) vers une nouvelle ère de santé responsable !

L'assemblée générale extraordinaire de l'Afipa a acté, le 23 juin 2021, le nouveau nom de l'association professionnelle qui représente les produits de santé et de prévention de premier recours : NèreS. Lors du conseil d'administration du lendemain, Vincent COTARD a été élu Président.

« Des produits de premier recours pour une nouvelle ère de santé responsable »

C'est sous l'impulsion de Christophe de la FOUCHARDIERE (Président sortant de l'Afipa) que l'association a formalisé une vision, une mission et des valeurs pour mieux intégrer l'évolution du secteur. *« Cette étape, synonyme d'un changement profond de stratégie de l'association, a également été le déclencheur d'une évolution plus visible »* explique-t-il. Les 29 laboratoires adhérents ont ainsi acté du changement de nom et de la nouvelle identité visuelle de l'association professionnelle lors d'une assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2021.

Ce changement reflète la nouvelle aspiration de l'association : que les produits de santé et de prévention de premier recours, sécurisés par le pharmacien et son équipe, soient reconnus comme une composante essentielle pour préserver et améliorer la santé des Français. C'est ce que le nouveau nom et la nouvelle baseline signifient concrètement : « NèreS : Des produits de premier recours pour une nouvelle ère de santé responsable » !

Ainsi, grâce aux produits de santé et de prévention de premier recours, les adhérents de NèreS s'engagent à initier une « transition santé ». Elle permettra aux patients de prendre plus encore en main leur santé du quotidien, avec l'aide de leur pharmacien, tout en contribuant à répondre aux défis du système de santé français.

Retrouvez la vidéo reveal par ici : <https://youtu.be/yE2HMT8Le0I>

NèreS

Descriptif du nouveau logo :

- Le mot « ère » se retrouve dans le nom. Le « N » fait référence à « nouvelle » et le « S » à « santé »,
- Un dégradé de bleu et de vert : le bleu qui rappelle le domaine de la santé auquel appartiennent les adhérents et le vert en référence à la pharmacie, partenaire clé du secteur,
- Le terme « association » est désormais visible sous le nom permettant ainsi d'identifier la structure auprès des parties prenantes plus facilement.

**Vincent COTARD (Sanofi Santé Grand Public) :
Deuxième présidence et nouvelles ambitions pour NèreS**



C'est donc lors du conseil d'administration du 24 juin 2021, que Vincent COTARD (Directeur Général - Sanofi Santé Grand Public France) a été élu Président de la toute nouvelle NèreS. Depuis près de 25 ans, Vincent COTARD évolue dans le secteur des produits de santé et de prévention de premier recours en France et à l'international. Il a ainsi occupé différentes responsabilités : au sein de Smithkline Beecham, devenu GSK, à l'Afipa - dont une première fois comme Président de 2008 à 2011 - à l'AESGP et au sein du laboratoire Sanofi depuis 2015.

Sa présidence sera rythmée par la volonté d'impulser une vraie politique d'organisation des soins qui n'oublie pas le secteur représenté par NèreS : *« Conscient des enjeux de santé actuels, notamment au regard de la crise sanitaire que nous traversons mais également des échéances politiques de 2022, je suis pleinement convaincu que les produits de santé et de prévention de premier recours doivent jouer un rôle plus important. Ils doivent constituer, dans de nombreuses situations, la première étape du parcours de soin des patients français. Plus de 80% d'entre eux ont ainsi recours, chaque année, à l'un de nos produits. »* explique-t-il.

Conscient, également, de la transformation digitale du secteur de la santé, Vincent COTARD souhaite axer sa présidence sur ce qu'implique ce changement pour les produits de soins et de premier recours en termes d'accessibilité pour les patients, d'outils et de conseils pour les pharmaciens mais également au niveau réglementaire pour toute la profession. L'aspect RSE et plus particulièrement les bonnes pratiques environnementales des adhérents sera également un deuxième axe important des deux prochaines années.

Renouvellement du conseil d'administration de Nères

Par ailleurs, l'assemblée générale a réélu quatre administrateurs et a élu Monsieur Thomas GOMEZ, pour la première fois, le 23 juin 2021. Pour rappel, leur mandat est d'une durée de trois ans. Il s'agit de :

- Madame Astrid ZIEBART (Johnson & Johnson Santé Beauté France)
- Monsieur Antoine BON (Urgo Healthcare)
- Monsieur Stéphane COHEN (Bouchara-Recordati)
- Monsieur Thomas GOMEZ (Gifrer)
- Monsieur Frédéric MORLIE (Reckitt)

Le Bureau de Nères a également été renouvelé le 24 juin 2021 par le conseil d'administration. Ont été élus :

- Madame Astrid ZIEBART (Johnson & Johnson Santé Beauté France), Vice-présidente
- Monsieur Antoine BON (Urgo Healthcare), Vice-président
- Vincent GUIRAUD-CHAUMEIL (Pierre Fabre), Secrétaire général
- Sébastien LUCOT (Coopération Pharmaceutique Française), Vice-président

Madame Aurélia LIVET continue son mandat de trésorière de Nères (2020-2022).

Au 24 juin 2021, la composition du conseil d'administration de Nères est la suivante :

- Vincent COTARD (Sanofi Santé Grand Public), Président*
- Astrid ZIEBART (Johnson & Johnson Santé Beauté France), Vice-présidente*
- Antoine BON (Urgo Healthcare), Vice-président*
- Sébastien LUCOT (Coopération Pharmaceutique Française), Vice-président*
- Vincent GUIRAUD-CHAUMEIL (Pierre Fabre), Secrétaire général*
- Aurélia LIVET (Ipsen Consumer Healthcare), Trésorière*
- Romana JOURDREN (GSK)
- Pascal BROSSARD (Zambon),
- Stéphane COHEN (Bouchara-Recordati)
- Fabrice DAL-MAS (UPSA)
- Yves DAMBLEMONT (Boiron)
- Nicolas GIRAUD (Mayoly Spindler)
- Thomas GOMEZ (Gifrer)
- Stéphane GRENON (P&G Health)
- Frédéric MORLIE (Reckitt)

** Les administrateurs ayant un astérisque forment également le Bureau de Nères.*